

# La check-list Nuon du déménagement

En route vers  
votre nouvelle  
habitation,  
étape par étape.



Pensez à tout grâce à cette liste (presque) exhaustive.  
Indiquez ce que vous avez déjà fait et ce que vous ne devez pas oublier.

## 6 mois avant votre déménagement

- Prévenez le **propriétaire de votre habitation** et **résiliez votre contrat de bail** (préavis légal : 3 mois prenant cours le 1er du mois après l'envoi du courrier recommandé).
- Vérifiez votre bail actuel.**  
Contrôlez les clauses sur les dédommagements, l'entretien obligatoire, la garantie...
- Définissez avec le propriétaire **les heures de visites** de l'habitation.
- Consultez différents **déménageurs professionnels.**  
Faites-leur visiter votre habitation et demandez une offre.
- Fixez une date de déménagement.** Vérifiez que les deux quartiers ne seront pas bloqués (marché, déviation, kermesse, journée sans voiture).
- Placez une **affiche** « À vendre » ou « À louer » à votre fenêtre ou dans votre jardin.
- Cherchez déjà une nouvelle **école** ou une nouvelle **crèche** pour vos enfants.

### À ne pas oublier

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## 3 mois avant votre déménagement

- Contactez Nuon** pour signaler votre déménagement. En quelques minutes, **la fourniture d'énergie sera assurée à votre nouvelle adresse.**
- Informez votre **employeur** et **vérifiez votre contrat de travail.**  
Qui sait, peut-être avez-vous droit à un congé rémunéré ?
- Prévenez vos amis.** Envoyez-leur votre nouvelle adresse et informez-les de votre déménagement.  
Un coup de main est toujours le bienvenu.
- Cherchez un **médecin**, un **dentiste**, une **pharmacie** dans la région de votre nouvelle habitation.
- Prenez rendez-vous avec un technicien chauffagiste pour **l'entretien annuel** de votre boiler et/ou chaudière.
- Souscrivez une **assurance déménagement** pour votre mobilier (les entreprises de déménagement n'assurent généralement que le camion).
- Faites les **réparations** nécessaires pour éviter les problèmes lors de **l'état des lieux** à votre départ.
- Prévenez votre **fournisseur de mazout** pour ne pas commander trop.
- Informez le **Service des Pensions** si vous êtes retraité.
- Prévenez **l'ONEM** et **le Forem** ainsi que la caisse auxiliaire (CAPAC) ou votre syndicat.



### À ne pas oublier

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

# 1 mois avant votre déménagement

- Vous n'avez pas encore **contacté Nuon**? Faites-le sans attendre. En quelques minutes, **la fourniture d'énergie sera assurée à votre nouvelle adresse.**
- Effectuez un relevé contradictoire des **compteurs** (gaz/eau/électricité) de votre nouvelle habitation dès que vous avez les clés.
- Prévenez votre société des eaux actuelle et demandez le formulaire de changement d'adresse.
- Demandez à temps l'installation d'une **ligne de téléphonie fixe** si votre nouvelle habitation n'en dispose pas.
- Rendez-vous à La Poste pour **faire suivre votre courrier.**
- Transmettez votre nouvelle adresse à votre **banque et choisissez éventuellement une nouvelle agence.**  
N'oubliez pas d'adapter vos ordres permanents et vos domiciliations.
- Réglez votre changement d'adresse auprès de votre **opérateur GSM**, votre **société de téléphonie**, vos **assureurs** (auto, incendie, vol...), **l'école** de vos enfants, **l'administration des impôts**, la **mutualité**, les **clubs de sport et de hobby**, des **livres à domicile**, des **fournisseurs...**
- Prévenez les **services d'abonnement de journaux et de magazines.**
- Contactez le **câblodistributeur de votre nouvelle localité**
  - pas encore de raccordement ? Demandez-le un mois avant votre déménagement.
  - déjà raccordé ? Demandez le transfert de votre abonnement une semaine avant votre déménagement.
- Passez au **service population** de votre nouvelle commune.  
Donnez votre nouvelle adresse et la date de votre déménagement.
- Réservez une **place de parking** (payante) devant la porte de votre ancienne et nouvelle habitation le jour du déménagement.
- Demandez une **carte de riverain** pour votre nouvelle commune.
- Prenez note des **mesures** exactes de votre nouvelle habitation.
- Déterminez **l'agencement** des pièces et la nouvelle **disposition** des meubles.
- Prenez rendez-vous avec le nouveau propriétaire pour régler **l'état des lieux d'entrée** et la garantie locative.
- Rassemblez des caisses en carton solides**, des journaux pour emballer la vaisselle.
- Commencez déjà vos cartons et le démontage des meubles** dont vous n'avez pas besoin tous les jours.
- Notez sur les caisses la pièce de destination et la fragilité. Ne mentionnez pas le contenu. Vous éviterez ainsi les vols.
- Faites **ramoner** votre cheminée.
- Prévoyez **plusieurs voitures** pour le jour du déménagement. Réservez une **voiture de location** si nécessaire.
- Rappelez à vos amis** votre date de déménagement.

## À ne pas oublier

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

# 1 semaine avant votre déménagement

- Vous n'avez pas encore **contacté Nuon**? Il est encore temps. En quelques minutes, **la fourniture d'énergie sera assurée à votre nouvelle adresse.**
- Faites un plan de votre nouvelle habitation** pour les déménageurs. Consignez la disposition des principaux meubles.
- Commencez le nettoyage** de votre nouvelle habitation.
- Videz vos meubles et démontez-les.** Rassemblez toutes les petites pièces dans un sac que vous collerez à vos meubles. Fixez les portes des armoires avec du ruban adhésif.
- Rassemblez** les meubles et les caisses en carton dans un espace facile d'accès pour les déménageurs (entrée, garage).
- Emballez vos **objets de valeur** et déménagez-les si possible vous-même vers votre nouvelle habitation. Confiez les objets lourds et encombrants à des professionnels.

## À ne pas oublier

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## La veille du déménagement

- Préparez tout ce dont vous aurez besoin le lendemain (outils, ciseaux, ruban adhésif...).
- Éteignez votre **congélateur** et laissez-le dégivrer.
- Éteignez votre **réfrigérateur** et nettoyez-le.
- Apportez vos **denrées congelées et périssables** chez des amis ou un membre de la famille.
- Débranchez votre machine à laver, votre sèche-linge et votre lave-vaisselle. Laissez s'écouler l'eau restante et nettoyez les appareils.
- Vérifiez une dernière fois que tous **les objets fragiles** soient bien mentionnés comme tels et que toutes les caisses mentionnent les pièces auxquelles elles sont destinées.
- Préparez un **itinéraire** vers votre nouvelle adresse et imprimez une copie pour chaque camion de déménagement.
- Demandez à des amis ou de la famille d'assurer le **baby-sitting**.
- Profitez de l'occasion pour **sortir manger** (famille, restaurant) ou faites-vous livrer à la maison. Vous éviterez ainsi la vaisselle et le déballage !

## À ne pas oublier

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

# Le jour du déménagement

- Commencez tôt**, vous serez ainsi complètement installé à la fin de la journée.
- Attention : certaines communes n'autorisent pas les déménagements **avant 6h et après 22h**.
- Prévoyez suffisamment de **café** et de **croissants** le matin, des **sandwichs** ou des **pizzas** pour le midi. Des aidants motivés travaillent mieux !
- Commencez par les tâches qui nécessitent l'expérience de professionnels (grands meubles ou meubles fragiles, appareils ménagers). Laissez-les partir dès que leur aide n'est plus nécessaire.
- Répartissez les tâches** de manière équilibrée entre les professionnels et les volontaires et les personnes plus ou moins musclées.
- Laissez les **draps**, les **serviettes**, les coussins et le **nécessaire de toilette** à portée de main afin que vous puissiez passer la première nuit.

## Matériel pratique

- Ciseau, cutter.
- Ficelle, cordes, sangles.
- Ruban adhésif (qui ne laisse pas de traces sur les meubles).
- Stylos, papier, post-its.
- Matériel de nettoyage : torchon, seau, éponge, raclette, essuie de vaisselle.
- Vinaigre (pour éliminer le calcaire et nettoyer).
- Des couvertures et de solides caisses en carton (pour protéger les meubles).
- Une boîte à outils.
- Ampoules, multiprises, câbles électriques.

## Avant de quitter votre ancienne habitation

- Nettoyez** une dernière fois avant l'état des lieux de départ.
- Coupez le **disoncteur**.
- Fermez le robinet principal **d'eau** et éteignez le **chauffage**.
- Fermez toutes **les portes et fenêtres**.
- Rassemblez toutes **les clés**.

## Dans votre nouvelle habitation

- Attendez 12 heures après le transport pour brancher votre **réfrigérateur et votre congélateur**. Vous permettrez ainsi au liquide de refroidissement de réintégrer sa place normale.
- Lisez attentivement le manuel des **autres appareils électriques** avant de les brancher.

## À ne pas oublier

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

# La semaine après le déménagement

- Vous n'avez pas encore **contacté Nuon**? Faites-le sans attendre au **078/15 29 29** ou sur **www.nuon.be/formulaire\_deménagement**. En quelques minutes, **la fourniture d'énergie sera assurée à votre nouvelle adresse**.
- Signalez votre déménagement dans la semaine au **service population**. **L'agent de quartier** vous rendra visite dans les trois semaines pour constater votre déménagement. Ensuite, la commune vous convoquera. Cette procédure est également obligatoire si vous déménagez dans votre propre commune.
- Signalez votre présence au **commissariat de police**. Faites changer votre adresse dans les deux semaines après votre déménagement sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule.
- Faites éventuellement **changer les serrures** de votre nouvelle habitation.

## À ne pas oublier

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_